

Quelle sémantique pour l'implicite ?

KHAFAGUE Soumia.

Maitre-assistante A, Université de Sidi Bel Abbes

Faculté des Lettres, Langues et Arts

Département de Langue Française

Résumé :

Cet article vise à confronter différents préceptes sémantiques sur lesquelles est fondée la théorie de l'implicite (cartel 2011, 2012), issue de la théorie de l'argumentation dans la langue (Anscombe et Durot 1983). Cette confrontation tient pour fait observable que certains aspects au moins du sens des énoncés sont de nature argumentative, leur présentation sémantique étant donnée sous la forme "d'enchaînements argumentatifs". L'une des hypothèses les plus essentielles, en matière de sémantique, est que la signification conventionnelle des mots lexicaux contient des "schémas argumentatifs" qui permettent de produire et d'interpréter de tels enchaînements.

Mots-clés : sémantique, figuré, implicite, sens, pragmatique.

Introduction

Quelle est la sémantique la plus appropriée pour décrire les phénomènes d'implicite ?

La sémantique étant étendue comme un ensemble d'hypothèses sur la signification conventionnelle des expressions linguistiques, qui restent identiques d'un contexte à l'autre, cette question peut paraître de prime abord quelque peu saugrenue, du moins pour d'aucuns qui prétendent que l'implicite relève plutôt de la pragmatique qui s'occupe du sens effectivement

communiqué. Elle mérite cependant d'être abordée de front, justement parce que l'on ne saurait définir la pragmatique que par référence à la sémantique, quitte à remettre en cause ultérieurement la distinction entre plusieurs disciplines qui tentent de mettre le point sur le phénomène de l'implicite.

L'implicite : entre absence de signes linguistiques et récurrence

Etymologiquement, la notion d'implicite signifie « qui peut être impliqué ». Accorder au sens le statut d'« implicite », c'est donc admettre l'existence de deux strates de la signification, dont l'une serait « impliquée » par l'autre :

-Le premier qu'on le qualifie de « sens littéral » (Ducrot, 1979) de « sens propre » (Lehmann, 1998) de « sens profond » (Anscombe 1995) de « signification » (Ducrot, 1979) et de « signifiante » (Slakta, 1975), ne ferait appel qu'aux seules compétences linguistiques de l'interlocuteur (processus de décodage) ;

- Le second qu'on le qualifie de sens « communiqué » (Grice, 1975), « dérivé » (Anscombe, 1977), « figuré » (Lehmann, 1998) ou « indirect » (Searle, 1975), mobiliserait les compétences cognitives de l'interlocuteur pour être interprété (processus inférentiels : Moeschler et Reboul, 1998). Ainsi l'accès au sens émergerait de la mise en relation entre données linguistiques, encyclopédiques et contextuels.

La difficulté que ce sens « implicite » pose en analyse de discours est la question de son traitement. En effet, l'« implicite », dont l'une des déclinaisons est l'acte de langage indirect parce qu'il ne peut être associé à une forme spécifique et qu'il émerge de processus

inférentiels qui ne sont pas nécessairement encapsulés dans le code, contrarie la possibilité pour le linguiste de s'appuyer sur des observables : comment peut-il saisir à l'aide de marques linguistiques ce qui n'est pas dit, ou ce que le locuteur communique à l'aide d'une phrase signifiant tout à fait autre chose ? En plus, on constate que ce que nous offre la réalité empirique, ce ne sont pas des énoncés qui indiquent "idéalement" la présence d'un acte illocutoire déterminé mais plutôt des énoncés sur lesquels se superposent plusieurs actes de langage, parfois en divers points de la séquence linguistique.

Implicite, sémantique et sens.

Quelles processus linguistiques et psycholinguistique étaient à l'œuvre dans la compréhension des implicites dans les interactions verbales ? De nombreux actes en linguistique (Pottier1992, Recanati 2007) en psychologie (Caron2008, Le Ny 2005) sur l'interprétation de l'implicite. Les travaux en linguistique tendent à imposer un schéma de la compréhension du langage en plusieurs étapes, avec une première lecture "littérale" à laquelle l'interprétant ajoutait un sens "non-littéral" et une restriction ou une couverture en fonction du contexte pragmatique dans lequel l'énoncé a été produit. Ces différentes théories ne semblent à première vue pas très compatibles. D'une part l'implicite se définit par opposition à l'explicite : ce qui est implicite n'est pas explicite et vice versa. Or si on pose que tout matériau sémantique ou sémiotique peut être interprété alors qu'il ne véhicule pas de sens explicite (quel est le sens explicite d'un objet ? D'une préposition ? D'une intonation ? De n'importe quel mot ?) Alors la notion d'explicite n'est plus opératoire. Et si celle-ci n'est plus opératoire, son opposé, la notion d'implicite, ne l'est plus

non plus. Il faut donc favoriser la notion de sens et de sémantique afin de gérer l'intercompréhension.

L'implicite et la fonction expressive

C'est à l'essor des travaux de Bally et de Meillet que la notion d'expressivité a connu une double mutation au cours du 20^{ème} siècle :

« Modification de son contenu, tout d'abord qui s'est trouvé moins associé à la dimension communicative, à la problématique de l'interaction, pour renvoyer essentiellement à la subjectivité, à l'attitude du sujet parlant vis à vis de sa propre production, modification du statut du concept, ensuite, qui s'est vu en quelque sorte restreint, dans la théorie du changement, au rôle plus secondaire, ou du moins différent, d'outils de l'analyse linguistique » (Combettes 2013,29)

Ainsi, en outre des types de modalités qui ont déjà fait l'objet de nombreux travaux (épistémique, déontique, aléthique, dynamique) l'expressivité serait une modalité de nature pragmatique. Nous suivrons (Amme 2007,63) quand il propose « quel que soit la "fonction" (la valeur illocutoire) d'un énoncé, sa dimension émotive ou expressive doit constituer une variable obligatoire de son analyse ». Il se propose d'utiliser la négation « expressive » en tant qu'opération de mise en relation entre explicite et implicite à des fins discursives précises.

Implicite et ambiguïté

Le problème de sens est souvent perçu autrement que ne le souhaite l'instance productive. Nombreuses sont les causes de ce "hiatus", causes débattues en grande partie par la pragmalinguistique (Grice, Martin, Ducrot,

Moeschler, Kerbrat-Orecchioni..) citant l'exemple des humoristes qui exploitent ce phénomène pour créer des scènes où les mots sont les outils fabriquant des décalages servant l'humour, certes, mais permettant également une forme de falsification du langage.

La dimension communicative du mot n'est pas que linguistique mais peut aussi reposer sur d'autres paramètres que ne partagent pas souvent les deux instances communicatives. Le mot donc sera pragmatisé tel que l'utilise le texte dans un but d'être soit élément ambiguïquant (Fuchs, 1996) soit élément fonctionnant implicitement pour aiguiller le sens (Ducrot, 1983).

L'implicite comme moyen de persuasion

Les différents types d'implicites caractérisent la communication humaine de façons différentes (Ducrot 1972). Les implicatures¹ transmettent leur contenu par la contextualisation de signifiés littéraux différents, ces présuppositions présentent une information comme appartenant aux connaissances partagées par les participants. Il s'agit donc de formes différentes d'implicites, portant sur le niveau du contenu (implication du contenu énonciatif), ou bien sur le niveau de la responsabilité (implication de responsabilité énonciative). Les implicatures "cachent" le contenu

¹Grice distingue entre le sens conventionnel, objectif, d'un énoncé, et son sens subjectif, selon ce que le locuteur voulait dire. Il distingue alors deux types d'implicatures: l'implicature conversationnelle dépend du contexte de la conversation, tandis que l'implicature conventionnelle dépend de l'énoncé lui-même¹. Celle-ci fait donc référence à la sémantique, celle-là à la pragmatique. Ainsi l'échange:

– Vas-tu à la fête ce soir?

– Non, je travaille. Cet énoncé a une implicature conversationnelle: la réponse « non, je travaille », veut dire que je n'irai pas à la fête. (Tiré de Wikipédia) mise à jour 15 mars 2014.

d'un message, de sorte que des procédés inférentiels sont nécessaires à partir de l'énoncé explicite et de son contexte pour récupérer l'intention du locuteur. Les présuppositions, au contraire, tout en exprimant le contenu que l'énoncé doit transmettre, dissimulent le fait que le locuteur en est responsable, en prétendant qu'il se limite à le rapporter sans en être la source. C'est à dire la difficulté pour le destinataire d'y appliquer un "défi" cognitif qui puisse aboutir au doute sur sa vérité.

Autrement dit, en présence de contenus présupposés, le destinataire est poussé à traiter sa valeur de vérité comme indiscutable. Cela dépend de la capacité qu'à le supposé de détourner l'attention de son contenu, poussant le destinataire à se focaliser sur d'autres parties du message. Tandis que en présence d'une implicature, le destinataire peut reconstruire non seulement le contenu mais aussi qui en est la source, en présence d'une présupposition, le contenu est directement disponible, mais on n'est pas autorisé à en tenir le locuteur responsable, puisqu'il se présente seulement comme quelqu'un qui rapporte une opinion déjà partagée.

Les fonctions pragmatiques qu'on vient de mentionner se trouvent de façon massive dans les textes persuasifs, qui sont donc un terrain fertile pour leur analyse systématique, aussi en perspective statique.

L'implicite : implication cognitive et implication énonciative.

Les conditions d'émergence d'un contenu implicite sont importantes dans la mesure où cet implicite peut être ou ne pas être transmis (ce que Lecercle [2009] appelle les « conditions de félicité » d'un discours). Par « implicite », on entend non pas les sous-entendus ou les

présupposés d'un discours dont parle Kerbrat-Orecchioni [1998 :6] (choses dites à « mots couverts », « arrière-pensées sous-entendues entre les lignes »)- mais on désigne le phénomène linguistique selon lequel la signification de la phrase excède le sens lexical, c'est-à-dire la non-lexicalisation du sens. Est implicite un signifié dont aucun signe à la surface du discours ne rend compte. Aucun décalage n'existe alors entre le dit et le vouloir dire; au contraire, les deux sont en adéquation car le sujet parlant modèle le dit en fonction de la particularité énonciative du vouloir dire. Le dit oriente l'énonciataire vers le sens symbolique des catégories lexicales ou grammaticales.

Ces conditions d'émergence sont à rechercher dans une situation d'énonciation « type » répondant aux critères suivants :

1) Motivation cognitive du sujet parlant, ce qu'on appelle son « implication » ; elle est la plus forte dans les situations du type « sentimental » (« sentiment » étant défini avec Damasio [2003:86] comme une certaine représentation mentale d'un état du corps). Elle consiste à vouloir (consciemment ou non) transmettre le quale² d'une expérience cognitive (perçue comme unique).

2) Implication énonciative résultant de cette motivation forte. L'appropriation du langage par le sujet parlant n'est pas visible, aucun marqueur linguistique explicite ne signale cette implication. Ainsi, l'énoncé *Juliette est le soleil* emprunte la syntaxe banale d'une assertion directe, en apparence valable hors contexte. Il s'agit pourtant d'un énoncé dont la vérité est

²Propriété de la perception et généralement de l'expérience sensible.

exclusivement contextuelle, mais où le contexte n'apparaît pas en discours.

Ces conditions, réunies, sont propices à créer des énoncés à contenu implicite, que l'on peut caractériser comme des énoncés de « lyrisme indirect ». Le lyrisme indirect parvient à communiquer le quale d'une expérience cognitive là où le lyrisme direct en est capable.

La métaphore lexicale est un cas linguistique connu de lyrisme indirect. La métaphore grammaticale est également pertinente, comme le montrent certaines études cognitives récentes [Langacker 2009] : A chaque fois, une forme de décatégorisation temporaire des catégories linguistiques permet au contenu implicite d'émerger. Dans les métaphores lexicales, l'absence de trace énonciative explicite et la fausseté patente énoncée par la métaphore (*Juliette n'est pas le soleil*) conduisent à rechercher un sens au-delà du discours.

Dans une approche cognitive et phénoménologique, l'implicite apparaît donc comme l'expression non sémiotisée d'une expérience « évidente » pour le sujet parlant –cette qualité, paradoxalement, est difficile à exprimer, et nécessite un discours où le sens loge non pas dans les mots, mais « sous les mots » (Flaubert parlant du style dans une lettre à Feydeau datée du 15 mai 1859)³ ou, selon l'expression de Merleau-Ponty, dans les « rapports internes de signe à signe » [1960 :55].

L'implicite et principe d'inférence

Le premier constat que l'on peut dresser concernant la délimitation entre implicite et explicite (« ce qui est

³ Pléiade, Tome ,3 page 22

dit » pour Recanati) est loin d'être consensuel. Si les rhétoriciens considèrent que les tropes révèlent naturellement du premier, les pragmaticiens s'accordent tous pour l'analyser autrement, suivant des définitions qui leur sont propres. A partir du postulat que pour définir le sens explicite ou littéral des énoncés, il est nécessaire de fixer la référence des éléments, ils incluent les tropes au sein de ce sens : il n'est pas possible de reconstruire la proposition logique correspondant à l'énoncé *le loup de wall street*, c'est *John Belfort* sans comprendre que le loup en question est un loup métaphorique. Cet exemple illustre le fait que la distinction entre implicite et explicite est certainement plus discutable qu'on ne l'avoue habituellement, et que plutôt que de vouloir délimiter la frontière entre les deux manières arbitraires, il peut être plus productif d'analyser comment le sens se construit et s'interprète.

Les théories néo-griciennes postulent que les formes linguistiques utilisées par les locuteurs sous-déterminent le sens explicite, véhiculé (« ce qui est dit ») par ces formes. Dans la théorie de la pertinence, e principe éponyme est revendiqué pour déterminer ce sens (Carston 2002). A contrario, Recanati évoque des processus pragmatiques primaires invoqués pour se faire, par opposition aux principes pragmatiques secondaires qui reposent sur les maximes de Grice (qui développent son principe de coopération). Dans les deux cas toutefois, ne serait-ce que pour déterminer le sens implicite, un principe d'inférence est mis en avant, qu'il s'agisse de coopération ou de pertinence. Ces principes ont été maintes fois critiqués, notamment en ce qu'ils proposent une vision trop irénique de la communication (Lecercle, 1990, 1994).

a) Une première catégorie d'implicature pas en effet être dérivé en étendant simplement le modèle d'accessibilité de Recanati à des processus primaires. Dans l'exemple classique de Grice, (en réponse, *je n'ai plus d'essence* :) *il ya un garage en tournant au coin de la route*, la réponse constitue la mineure d'un syllogisme, dans la majeure (*dans un garage, on trouve de l'essence*) est activée par la mention de *essence* et de *garage*, le lien entre les deux étant évoqué par l'activation des deux concepts. la conclusion du syllogisme constitue le sens voulu : *vous pouvez trouver de l'essence dans le garage en question*.

b) d'autre implicature nécessite l'intervention d'un principe d'inférence au niveau de syllogismes permettant de les reconstruire : à partir de *il a le doigt cassé*, on comprend que si un accident plus grave s'était produit, le locuteur l'aurait dit, et que, donc, il n'a rien de plus grave (exemple emprunté à Recanati 2010).

D'autre part, le recours à un postulat de pertinence ou de coopération est nécessaire à un autre niveau : pour interpréter un énoncé difficile ou obscur, l'allocutaire doit parfois consentir à faire un effort conscient, en partant d'un tel postulat. C'est en outre le cas de métaphores qui ne sont pas tout de suite limpides (*Sally est une fine pluie de printemps*).

Conclusion

Les différentes formes d'implicite rencontrées dans les langues et les discours ont connu dans les dernières années de nouvelles approches qui, de la rhétorique à la pragmatique, ont permis de rendre compte de multiples facettes de cet objet toujours à redéfinir pour les sciences du langage et de la communication. La dimension cachée

du non-dit n'est rendue visible que par la description du décalage perspectible entre le dit et le vouloir dire dans la parole comme dans l'écriture. On peut par une comparaison convenue, dire de l'implicite qu'il est à l'explicite ce que l'inconscient est au conscient : la part émergée de l'iceberg de l'énonciation. La pragmatique, l'Ecole française d'analyse de discours, les études sur le dialogisme ou l'inter-discours ont toutes comme postulat que le sens d'un énoncé excède son contenu représentationnel, et traquent toutes, par les points de vue différents, ce qui est à l'œuvre sans être dit au sein de l'énonciation. Certaines formes linguistiques ont cependant, plus que d'autres retenu l'attention des chercheurs, et été identifiées comme supports privilégiés de l'implicite.

Bibliographie :

- Anscombe, J-C et O, Ducrot (1983) *l'argumentation dans langue*. Bruxelles, Editions Mardaga
- Barth, B.-M. (1987) *L'apprentissage de l'abstraction*. Paris: Retz.
- Berrendonner, (1981) *éléments de Pragmatique linguistique*. Editions de Minuit, Paris, p. 35-58
- Bertheliet, M., R. Lancrey-Javal et. Vassevière. L. (2001) *Des mots au discours*. Paris: Institut national de recherche pédagogique.
- Boyer, H. (1996). *Eléments de sociolinguistique : Langue, communication et société*. Paris : Dunod.
- Boyer, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod.
- Chomsky, N. (1971) *Aspects de la théorie syntaxique*, traduction de Jean-Claude Milner, éditions du Seuil, Paris
- Cogard, K. (2001) *Introduction à la stylistique*. Paris: Flammarion.
- Grice, P. (1989), *Studies in the way of words*. Cambridge., MA; Harvard University press
- Grice, JC. (1996), *Logique naturelle et communication*. Paris Presse Universitaires de France.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Herman
- Ducrot, O. (1969). *Présumés et sous-entendus*, école pratique des Hautes études,
- Eco, U. (1988) *Sémiotique et philosophie du langage*. P.U.F Paris,
- Fontanier, P. (1977) *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.

- Forget, D. (2000) *Figures de pensée, figures de discours*. Coll. Langue et pratiques discursives. Québec: Nota bene.
- Gardes-Tamine, J. (1992), *La stylistique*. Paris: Armand Colin.
- Guiraud, P. (1961) *La stylistique*. (Première édition: 1954) Coll. Que sais-je? , no 646. Paris: Presses universitaires de France.
- Hagege, C. (1986), *L'homme de paroles*, Fayard, Collection Folio/Essai, Sarthe.
- Jakobson, (1963) *Essais de linguistique générale*. Les éditions de Minuit, Paris.
- Labov, W. (1976), *Sociolinguistique*, Les Éditions de Minuit, Paris
- Matthey, M. (1997). *Les langues et leurs images*. Lausanne : Loisirs Et Pédagogie.
- Kerbat- Orecchioni C. (1977), *La Connotation*, P.U.L. Lyon.
- Kerbat-orecchioni, C. 1980, l'Enonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris: Colin
- Paillé, P., Mucchielli, A. (2003) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Pottier, B. (1976), *Sémantique et logique*. Jean-Pierre Delarge, éditeur, Paris.
- Rey-Debove, J. (1978), *Le métalangage*. Le Robert, Paris,
- Tamine, G, J. (2011) *Pour une nouvelle théorie des figures*. Presses Universitaires de France.

Sitographie :

- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001.b) : « Oui, non, si : un trio célèbre et méconnu » in, *Marges linguistiques* revue de sociolinguistique en ligne : http://www.revuetexto.net/marges/marges/Documents%20Site%2004_ml112001_Kerbrat_o_c/04_ml112001_kerbrat_o_c.pdf [consulté le 05 juillet 2014].
- Figure de style et vocabulaire littéraire, In : Etudes Littéraires <http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/metaphore.php>